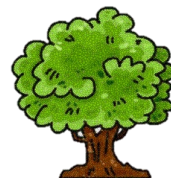




# Poney-Club & Centre Equestre



# De Franconville



[franconville@equivil.fr](mailto:franconville@equivil.fr)



[www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)

1 chemin d'argenteuil, 95130 Franconville

☎ 07 85 10 20 30

gestion : Poclas, 22 Grande rue 95460 Ézanville, ☒ [equivil@equivil.fr](mailto:equivil@equivil.fr), N° intracommunautaire FR 95 320 877 418 00014

## 2026 - 2027

# REJOIGNEZ NOUS



**COTISATION EQUIVIL + LICENCE + ASSURANCE**

60 €. A régler une fois par an

**FORFAIT TROIS SAISONS : 33 SEANCES**

Règlement en une fois pour l'année

du 14 septembre au 27 juin Hors vacances scolaires

Tarifs: baby-poney: 700 € Poney: 780 € Cheval: 780 €

*Voir notre offre « poney découverte » sur [equivil.fr](http://equivil.fr)*

**FORFAIT D'AUTOMNE 11 SEANCES** hors vacances scolaires

Du lundi 14 septembre au dimanche 13 décembre

Tarifs: baby-poney: 300 € Poney: 340 € Cheval: 340 €

**FORFAIT HIVER 11 SEANCES** hors vacances scolaires

Du lundi 14 décembre au dimanche 28 mars

Tarifs: baby-poney: 300 € Poney: 340 € Cheval: 340 €

**FORFAIT PRINTEMPS 11 SEANCES**

Du lundi 29 mars au dimanche 27 juin

Hors vacances scolaires

Tarifs: baby-poney: 300 € Poney: 340 € Cheval: 340 €

**OPTION ANNULATION**

Option pour le remboursement suite à l'arrêt définitif +150€

**TARIF SPECIAL GROUPE** pour 6 à 12 personnes

Forfait équitation pour le groupe pendant les horaires scolaires

Forfait 10 séances : Poney: 940 € Cheval: 1040 €

Hors forfait par séance : poney : 150 € cheval : 180 €

**LES TARIFS** comprennent sur facture détaillée :

L'accès et l'usage des installations sportives  
et l'encadrement équestre comprenant 5.5 % de TVA

**REGLEMENT** par chèque bancaire ou ANCV

à l'ordre de C E F ou Centre Equestre de Franconville

Les poneys et les  
chevaux vous  
attendent pour  
découvrir  
l'équitation et le  
monde du cheval

### RECU POUR REGLEMENT D'EQUITATION

Prénom & Nom de la personne ayant réglé :

Mode de règlement :

Montant :

*Facture disponible sur demande après encaissement*

**Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :**



# Poney-Club & Centre Equestre

# De Franconville



 **Horaires prévisionnels des séances sur [www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)**

## Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops, promenades, compétitions... Chaque semaine : des animations, des sorties, des découvertes équestres à vivre en famille ou entre amis.

Tout sur [www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)



**Instagram** Franconville\_Equivil



**Facebook** Franconville-Equivil

## OTEFOND

### Séjour à la ferme en Sologne

Spécial 6/14 ans à chaque vacance



Stage équestre en pleine nature pour progresser + Séjour à la ferme qui apprend la vraie vie à la campagne avec les animaux

**Aller et retour Paris Porte Maillot**

**Renseignements et inscriptions**

auprès du club ou au secrétariat :  
22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

Tout sur [www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)

onglet « Otefond »

 02 54 83 86 69

 [otefond@equivil.fr](mailto:otefond@equivil.fr)

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Le port du casque protecteur et personnel conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation.
- La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes.
- Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au club.
- Les tarifs au club sont établis pour l'année scolaire, ils comprennent l'accès aux installations équestres et l'encadrement équestre à 5.5% de TVA inclus.
- Les conditions de participation aux compétitions et aux animations sont affichées au club.
- Le forfait d'équitation est un contrat à un prix préférentiel, il est exécutable jusqu'à son terme conformément à l'article 1212 du code civil.
- Le forfait est personnel, le rendez-vous est supprimé automatiquement à son échéance.
- En cas de fermeture du club pour cause de force majeure indépendante de l'établissement, des solutions de remplacements sont proposées.
- Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement et pour tout cas de force majeure.
- Les séances non effectuées à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- Une inscription prise en mailjuin, peut être annulée par écrit avant le 1<sup>er</sup> septembre suivant.

**Les conditions d'Assurance  
Cavalier Individuelle Accident  
et Responsabilité Civile  
sont définies sur  
la Licence Fédérale**

